



Description du projet

Le projet se compose de 11 éoliennes. Il produira environ 93.500.000 kWh par an, ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'environ 23.375 ménages wallons (sur base d'une consommation de 4.000 kWh/an). Il se situe sur les communes d'Aywaille et de Stoumont. Le site choisi présente de nombreux atouts propices au développement éolien :

- Un bon potentiel venteux
- A proximité de l'autoroute
- Auto-consommation usine Bru-Chevron
- Éoliennes(s) publique(s) citoyenne(s)

Les avantages environnementaux

Les 11 éoliennes permettront d'éviter l'émission de 43.000 tonnes de CO₂ par an (par rapport à une centrale thermique) ce qui représente l'équivalent des émissions d'environ 18.000 voitures¹.

⁽¹⁾ sur base d'un kilométrage moyen de 15.000 km/an et du taux d'émission moyen du parc automobile belge de 152,5 g CO₂/km et

Première étape de la procédure

La réunion d'information du 5 décembre 2019 s'inscrit dans un cadre légal. Elle représente le lancement de l'étude d'incidences et de la procédure officielle de demande de permis unique. Lorsque cette étude sera finalisée, une demande de permis pourra être introduite auprès des autorités compétentes.

Votre avis compte !

Vos observations et suggestions seront prises en compte dans l'étude d'incidences. Il vous suffit pour cela d'adresser un courrier par écrit jusqu'au **20 décembre 2019** à l'adresse suivante :

Collège Communal d'Aywaille - Administration communale

Rue de la Heid 8

4920 Aywaille

(avec une copie à Luminus, Delphine Renzonnet, rue du Pont du Val 1, 4100 Seraing)

Des informations techniques peuvent être obtenues auprès de:

Luminus - Delphine Renzonnet

Rue du Pont du Val 1, 4100 Seraing

E mail: delphine.rensonnet@luminus.be

Vous êtes journaliste ?

Contactez chez Luminus

Martine Moreau

0499 96 84 29

martine.moreau@luminus.be

Contactez chez Colruyt Group - Eoly

Laurent Zanin

Chaussée d'Enghien 196-1500 Hal

Laurent.zanin@colruytgroup.com